

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY1085-H

Titre long L'Apprentissage

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Hiver 2024

Horaire Vendredi 12h30 à 15h30

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM -

**Description courte et
préalables** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Antoine Aouad, candidat au doctorat

Coordonnées antoine.aouad@umontreal.ca

Disponibilités Sur demande, rencontre par Zoom

Auxiliaire d'enseignement

Nom À déterminer

Coordonnées -

Disponibilités -

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à permettre aux étudiant(e)s d'acquérir une connaissance de base de la psychologie de l'apprentissage grâce à l'étude des diverses théories qui ont marqué l'évolution de ce champ de recherche. Ce cours vise également à montrer comment ces connaissances peuvent être utiles dans la pratique clinique et en recherche.

Objectifs d'apprentissage

Acquérir des connaissances sur les différents types d'apprentissage et être en mesure de les distinguer.

Compétences développées

- Se familiariser avec les différentes théories sur l'apprentissage.
- Se familiariser avec les méthodes utilisées afin d'étudier l'apprentissage.
- Reconnaître l'intérêt scientifique, clinique et social de la recherche sur l'apprentissage.

Méthodes pédagogiques utilisées

Les modalités d'enseignement et d'apprentissage seront des exposés magistraux. Si la plupart des cours seront animés par le professeur, certains seront donnés par des étudiant(e)s gradué(e)s et des conférencier(ère)s invité(e)s. Des périodes de consultation et de dépannage seront également offertes au besoin. Des groupes seront formés afin de faciliter les échanges et les discussions durant ces périodes de consultation. Les étudiant(e)s pourront également utiliser les forums sur StudiUM afin de poser des questions (et y répondre). Ces forums seront gérés par les auxiliaires d'enseignement et seront organisés par semaine d'enseignement. Il est également possible que nous mettions en place un espace virtuel pour que les étudiant(e)s puissent échanger en live (plus d'informations seront données à ce sujet au début de la session). Des lectures obligatoires en lien avec le contenu des cours sont indiquées dans le calendrier. Bien que l'horaire proposé (voir calendrier) et les modalités d'enseignement devraient être respectés, vu la situation, il se peut qu'il y ait des changements mais ces derniers seront présentés et discutés avec les étudiant(e)s.

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2024-01-12	-Présentation du plan de cours -Introduction à la psychologie de l'apprentissage		Chapitre: 1
Cours 2 2024-01-19	Évolution, adaptation, habitude		
Cours 3 2024-01-26	La cognition comparée		Chapitre: 13
Cours 4 2024-02-02	Le conditionnement classique I		Chapitres: 3-4
Cours 5 2024-02-09	Le conditionnement classique II		Chapitre: 4
Cours 6 2024-02-16	Le conditionnement opérant I		Chapitre: 6
Cours 7 2024-02-23	- Le conditionnement opérant II - Théories sur le conditionnement		Chapitre: 7
Cours 8 2024-03-01	EXAMEN INTRA	Examen Intra	
Cours 9 2024-03-08	Semaine de lecture		
Cours 10 2024-03-15	Apprentissage social		Chapitre: 11
Cours 11 2024-03-22	Mémoire et cognition		Chapitre: 13

Cours 12 2024-03-29	JOUR FÉRIÉ	Pas de cours	
Cours 13 2024-04-05	Échappement, évitement et punition		Chapitre: 9
Cours 14 2024-04-12	Apprentissage machine et biofeedback		
Cours 15 2024-04-19	EXAMEN FINAL	Examen Final	

* Le 29 mars est un jour férié.

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Quiz en ligne	Questions hebdomadaires Questions (5 à 10) à choix multiples devant être remplies à chaque semaine sur StudiUM	À compléter au plus tard le jeudi suivant le cours avant midi	10%
Examen en classe	Examen première partie du cours Examen à choix multiples portant sur la première partie du cours.	2024-03-01	35%
Examen en classe	Examen seconde partie du cours Examen à choix multiples portant sur la deuxième partie du cours.	2024-04-19	30%
Remise de travail en ligne	Travail de session Travail personnel de 1500 mots maximum dans lequel les étudiant(e)s devront présenter comment les apprentissages acquis dans ce cours lui ont été ou lui seront utiles—comme étudiant(e), comme futur clinicien(ne), comme chercheur(e), etc.. Un barème plus détaillé concernant l'évaluation du travail sera remis en même temps que les paramètres du travail à réaliser avant la mi-session	Le travail devra être remis dans StudiUM avant le 26 avril 2024 23h59	25%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux Sur Studium

Matériel autorisé aux examens --

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	« Non-obligatoire/ Fortement recommandé » Powell, R. A. Honey, P. L. & Symbaluck. D. G. (2016). Psychologie de l'apprentissage. Chenelière Éducation.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Powell, R. A. Honey, P. L. & Symbaluck. D. G. (2016). Psychologie de l'apprentissage. Chenelière Éducation.

Ressources complémentaires

Documents	Bouton, M. E. (2016). Learning and behavior: A contemporary synthesis. Sinauer Associates Mazur, J. E. (2016). Learning & behavior. Routledge.
------------------	---

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Mesures d'accommodement

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.
Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.